

Le 16 septembre 2013.

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 16 septembre 2013, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nicole Côté, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Madame Lise Nolette est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

### **15-09-13 SOUMISSION ENTRETIEN CHEMINS PRIVÉS**

Suite à une 2<sup>e</sup> invitation à soumissionner, nous avons reçu 1 soumission au prix de 9 950 \$ plus taxes. Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de M. Carl Brulotte de Ham-Nord au prix proposé, conditionnellement à l'acceptation des propriétaires que nous consulterons pour leur faire part de l'augmentation des prix.

Geneviève Boutin nous fait par des commentaires de Kimex, suite à l'envoi de la lettre enregistrée. Les contacter pour prendre rendez-vous sur place d'ici les prochains jours, pour savoir ce qu'il y a à réparer exactement.

### **16-09-13 SOUMISSION COUR GARAGES**

Nous avons reçu 2 soumissions : Carl Brulotte 950 \$ plus taxes, Médéric Desharnais 900 \$ plus taxes. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Médéric Desharnais pour l'entretien des cours des 2 garages municipaux cet hiver considérant que c'est le plus bas prix proposé. Lui faire mention de venir plus souvent, sinon on ne donnera pas d'autres contrats l'an prochain.

### **17-09-13 SOUMISSION SOGETEL**

Suite à l'entretien entre Sogetel et notre responsable pour l'internet M. Alain René, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer un autre contrat avec Sogetel pour 3 ans au coût de 485 \$/mois au lieu de 500 \$/mois présentement, avec une vitesse de bande passante de 20@20Mbps.

### **18-09-13 SOUMISSION CALCIUM**

Nous avons reçu 2 soumissions : Calclo 94 \$ t.m., Sel Warwick 97 \$ t.m. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la soumission la plus basse et d'acheter le calcium chez Calclo pour cet hiver, au coût proposé de 94 \$ t.m. pour ± 30 tonnes métriques.

### **19-09-13 SOUMISSION GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ**

Suite à la soumission de Les Glissières de Sécurité J.T.D. inc. de Val-Alain, au coût de 11 381,24 \$ taxes incluses, comprenant le matériel et l'installation, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'installation de ces glissières sur le ponceau à l'entrée du village sur la rue Principale, au-dessus du ruisseau, au coût proposé par la compagnie. Ces travaux seront payés à même notre budget de la taxe d'accise sur l'essence.

Tel qu'entendu dans la résolution 14-07-13, on paiera un montant de 800 \$ au Comité Récréatif NDH inc. pour le surplus des coûts de la réparation de la bâtisse récréa-

tive, concernant principalement l'isolation améliorée.

### **20-09-13      INSTALLATION SEPTIQUE TERRAIN DE JEUX**

Considérant que nous n'avons pas reçu hier les soumissions demandées pour l'installation septique de type Bionest pour le terrain de jeux, et considérant que le coût serait de moins de 25 000 \$, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse qui arrivera d'ici jeudi le 19 septembre, de gré à gré, en autant que les travaux puissent se faire d'ici le début octobre.

### **21-09-13      SUBVENTION FONDS CULTUREL ARTHABASKIEN**

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise le dépôt du projet «Du livre à la culture !» de la bibliothèque municipale. Une somme de 1 000 \$ est demandée au Fonds culturel Arthabaskien de la MRC d'Arthabaska. Mme France Mc Sween est la personne autorisée à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

On commandera une dizaine d'agendas gratuits à la Sûreté du Québec.

Nous avons reçu la confirmation des nouveaux montants, concernant la programmation révisée des travaux, dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ). Nous devrions recevoir ces montants à la fin des travaux en cours, soit d'ici 6 semaines environ, suite à l'appel de Mme Mc Sween à Mme Côté du MA-MROT ce jour.

Nous prenons connaissance d'une lettre de la municipalité de Chesterville concernant notre effectif de pompiers volontaires, dont certains ne possèderaient pas la formation pour se retrouver dans un périmètre d'intervention incendie. Nous en informons le chef pompier et essaierons de trouver une solution adéquate pour l'avenir.

Le conseil donne le mandat à Mme Johanne Allard pour contacter Mathieu Leclerc, pompier à Chesterville mais résidant maintenant à Notre-Dame-de-Ham, pour savoir s'il va continuer à demeurer ici et si on va lui payer de la formation complémentaire.

Tarifs de Gesterra pour 2014 : les mêmes que 2013 pour la collecte des déchets, les matières recyclables et organiques.

Également de Gesterra, nouveau bilan 2012 sur les matières résiduelles. Et on nous informe que M. Charles Lemieux sera dorénavant directeur général à compter du 30 septembre prochain, en remplacement de M. Robert Béliveau, qui se consacrera à d'autres défis professionnels.

### **22-09-13      CALENDRIER DE GESTERRA**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de calendriers chez Gesterra pour les citoyens, au coût de 0,84 \$ l'exemplaire.

Notre demande au fonds AgriEsprit pour le garage municipal n'a pas été retenue pour l'instant. On pourra faire une autre demande à compter de février 2014.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, considérant que notre employé de voirie Mario St-Cyr était en congé de maladie cet été et n'a pu prendre ses vacances annuelles, elles seront payées à l'été 2014 à même les surplus accumulés.

Journée Normand Maurice 19 octobre prochain.

Mardi 1<sup>er</sup> octobre, journée internationale des personnes âgées dans la MRC d'Arthabaska. Activités à venir.

La FQM adhère à la Charte des valeurs québécoises.

Les chargées de projet seront payées à partir du mois de septembre 2013, 15 \$ de l'heure, à même les subventions à recevoir du CRDS et du FRACQ, pour 3 ans. Elles seront inscrites sur la liste des salariés de la municipalité.

La MRC d'Arthabaska et la Ville de Victoriaville contribuent pour 1,4 M\$ à la campagne de la Fondation Hôtel-Dieu-d'Arthabaska.

La MRC d'Arthabaska nous informe de son intention de déclarer compétence à l'égard de toutes les municipalités locales, en excluant la ville de Victoriaville, pour le transport collectif de personnes jusqu'en décembre 2014.

Nous enverrons d'ici jeudi une circulaire concernant le bilan du mandat des élus 2009-2013.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Pierre Gauthier et André Langlois pour aider à installer les équipements au terrain de jeux.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mario St-Cyr voit avec Marquis Tardif pour faire un fossé adéquat afin de drainer le terrain de jeux.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de laisser la salle gratuitement pour une activité pour ramasser des fonds pour le Noël des enfants. Voir pour une date disponible au calendrier avec la directrice générale.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h26).

Accepter sur proposition de M. Guy Hudon  
Seconder par Mme Nicole Côté

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et sec. très.



